

Prochainement à Freneuse

🗓 **Janvier 2022** - Compte tenu de la situation sanitaire en cours, la traditionnelle cérémonie des vœux organisée par la municipalité **n'aura pas lieu**. De même, le concert de jazz organisé par l'ASCF et reporté fin janvier **est annulé**.

🗓 **05/02** - Les photographes de Freneuse Pixels prévoient d'organiser leur fête de l'image (à condition que la situation sanitaire du moment le permette).

Vous avez pu remarquer les jolies couleurs de Noël dans les rues de Freneuse. Merci à l'équipe de bénévoles qui a réalisé ces décorations pour embellir notre village.

Bravo aux enfants du centre de loisirs qui ont participé à la réalisation des pères Noël qui sont disposés sur les fenêtres de la bibliothèque.

En cette fin d'année, le maire et le conseil municipal remercient tous les bénévoles qui, tout au long de l'année, se sont impliqués dans tous les domaines pour le bien vivre de notre village.



20 & 21/11 - Expo des peintres Pennello

Après ces longues semaines de repos forcé, Pennello, comme les autres associations, a repris une animation un peu plus normale. Cette exposition présente des œuvres qui ont été réalisées par les peintres chez eux pendant la pandémie. Un beau travail réalisé par une quinzaine d'artistes dont plusieurs freneusiennes et freneusiens.



19/11 - Vernissage de l'expo pennello

23/11 - Remise de médailles « de la Jeunesse, des sports et de la vie associative »



23/11 - Remise de médailles

La médaille d'or a été remise à Alain Vieillot et la médaille de bronze à Monique Vieillot et Lucien Beljambe.

Cette mise à l'honneur est un signe de reconnaissance à ces trois freneusiens bénévoles qui sont, depuis de nombreuses années, fortement impliqués dans la vie associative du village, que ce soit avec les jeunes (foot handicap) ou des anciens (Club « Les Cygnes »). Félicitations aux trois récipiendaires.

16/12 - Repas de Noël du personnel communal

Après les enfants, c'était au tour du personnel de se retrouver dans la cantine autour d'un bon repas pour fêter la fin d'année. Un excellent moment d'échange et de convivialité apprécié par tous !



Communiqué du club « Les Cygnes »

« En raison de l'évolution de la Covid 19, nous avons pris la décision d'annuler le repas de Noël qui était prévu le 12 décembre et de suspendre toutes les activités du club jusqu'à ce que les conditions sanitaires soient redevenues favorables pour nos activités. Nous espérons pouvoir tenir notre Assemblée Générale prévue le jeudi 13 janvier 2022 dans la salle Bouchor. Nous vous souhaitons un bon Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.

N'oubliez pas les « gestes barrières » et le rappel de votre troisième injection !

A bientôt. Le Bureau. Pour renseignements : Lucien Beljambe ☎ 02 35 77 57 93 ».

Informations diverses

☞ Vaccin COVID19, tous vaccinés, tous protégés

Vous avez 80 ans ou plus et vous avez des difficultés pour vous déplacer ?

Pour être vacciné(e) chez vous, appelez le 0800 730 957 (appel gratuit). Votre interlocuteur se chargera d'organiser la vaccination à votre domicile (jour et heure du rendez-vous, lieux, etc.) avec un infirmier libéral.

☞ Prochaines messes dans l'église de Freneuse : dimanche 20 février à 10h30 puis vendredi 22 avril à 18 heures (fête St Expédit).

☞ Téléthon 2021

Pour cette édition du Téléthon 2021, les sommes récoltées au niveau de l'agglomération Elbeuvienne s'élèvent à 53 426,30 €.

Pour Freneuse, un peu plus que l'an passé avec la vente d'objets au stand téléthon de la foire à tout ASCF le 17/10.

Au total Joelle Lacaille (référente pour Freneuse au sein de l'agglomération) a récolté sur toute l'année une somme de 480 € (et, malgré l'annulation du concert du 26/11). Bravo et merci Joelle !

☞ Distribution du colis de Noël du CCAS

Comme chaque année à cette époque, les habitants de Freneuse âgés de 70 ans et plus ont reçu le colis de Noël offert par le CCAS de la commune.

147 colis (69 « individuels » et 78 « couples ») et 2 boîtes de chocolats (freneusiens récemment installés en EHPAD) ont été distribués par les membres du CCAS aux personnes concernées.

☞ Allobus : un service de transport à la demande

Vous pouvez vous déplacer, **aux horaires de votre choix**, à l'intérieur d'une même zone, ou rejoindre une ligne régulière sur **un point d'échange** pour effectuer une correspondance, du lundi au samedi, de 7h à 19h30.

RESERVEZ votre trajet jusqu'à 1 heure avant l'heure de départ par téléphone ☎ 02 32 96 51 51 (du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00, de 7h30 à 12h30 le samedi) ou en ligne sur « reseau-astuce.fr » : Choisissez votre arrêt de départ et arrêt d'arrivée.

FIABILITÉ Recevez une confirmation de réservation par SMS ou par mail la veille du départ à 18h : Planifiez vos réservations jusqu'à 1 mois à l'avance. Pensez à annuler votre trajet si besoin.

VOYAGEZ Le Jour J, présentez-vous à l'arrêt de bus au moins 5 minutes avant l'heure de départ.

Allo-Bus : Un service pratique, à disposition de tous et à consommer sans modération !

☞ Pourquoi éteindre l'éclairage public la nuit ?

La pollution lumineuse perturbe le comportement des espèces animales nocturnes, accélérant la disparition des plus fragiles d'entre elles. L'extinction permet également de baisser sensiblement notre consommation électrique et de réaliser substantielles économies. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'éclairage public des collectivités représente près de la moitié des dépenses d'électricité !

Au printemps 2022, la commune s'engagera dans la démarche d'extinction de l'éclairage une partie de la nuit (à définir).

☞ Bientôt, une antenne Bouygues à Freneuse

Bouygues va installer un pylon 4G « treillis » de 26 m à proximité de la vierge le long des arbres bordant la fosse Marmitaine.

Etat civil

Mariage : Sincères félicitations aux nouveaux époux, Catherine Delgery et Jean Yves Anquetil mariés le 8 décembre.

Décès Le Maire et la municipalité partagent le deuil de la famille de Josette Sagaert décédée le 12 décembre.

Agenda administratif

✍ Les membres du CCAS, Francine Messin et Lucien Beljambe tiendront leur prochaine permanence le mardi 4 janvier de 14 h à 15h (Prendre **rendez-vous** à la mairie).

✍ Prochaine permanence de votre conseiller départemental, M. Frédéric Marche, à la mairie le 28 janvier de 14h à 15h30 (prendre rendez-vous).

✍ Le cabinet parlementaire de Mme Sira Sylla, votre députée, est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 au Grand Quevilly, 12 avenue Léon Blum ☎ 02 32 11 41 77 (accueil).